

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00043

Numéro SIREN : 507 467 157

Nom ou dénomination : TRAPY INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2022 sous le numéro de dépôt 3741

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		BOULEVARD DE L'INDUSTRIE 24430 MARSAC SUR L'ISLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 7 4 6 7 1 5 7 0 0 0 1 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	11 730 329	CV		11 730 329
		Créances rattachées à des participations	BB	3 680 973	BC		3 680 973
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	15 411 302	BK		15 411 302	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 568	BY		2 568
		Autres créances (3)	BZ	83 604	CA		83 604
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	149 900	CE		149 900
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	483 949	CG		483 949	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 381	CI		1 381	
	TOTAL (III)	CJ	721 404	CK		721 404	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	16 132 707	1A		16 132 707	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			
				Créances :			

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 30.06.2022
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TRAPY INVEST</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 898 698.....)		DA 898 698
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 89 869
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 5 099 545
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 502 337
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 6 590 450
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 2 596 792
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 6 763 286
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 17 108
	Dettes fiscales et sociales		DY 165 068
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 9 542 256	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 16 132 707	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 7 810 263
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRAPY INVEST						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	806 500	FH		FI	806 500	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	806 500	FK		FL	806 500	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	23 702	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	830 202
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	874
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	110 141
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	40 977
	Salaires et traitements*						FY	383 333
	Charges sociales (10)						FZ	209 920
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	745 247
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	84 955	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	604 273
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	41 926
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	646 200
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	94 727
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	94 727
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	551 472	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	636 428	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	6		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	10 251		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	123 843		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 476 409		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	974 071		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	502 337		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	23 702	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				6			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 16 132 707 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 502 338 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,9 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH-TF 00-02 - Méthode ANC 2021

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Honoraires des commissaires aux comptes :

Au titre de l'exercice 2021, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 4 300 € (Cabinet Hoche à hauteur de 4 300€). Il concerne les missions de contrôle légal sur les comptes annuels.

Transaction avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées réalisées au cours de l'exercice ont été conclues aux conditions normales de marché. De ce fait, aucune information n'est communiquée.

Informations sur les postes concernant les entreprises liées et les participations :

Seuls les postes mouvementés sont présentés.

Créances rattachées à des participations	3 680 973 €
Produits de participations	604 273 €
Autres produits financiers	41 926 €
Charges financières	76 074 €

Participations des salariés

L'accord de participation, au niveau du groupe TRAPY a été dénoncé le 28 juin 2019, par l'établissement de l'avenant 2019-01.

Un nouvel accord de participation a été conclu le 28 juin 2019 pour la société TRAPY INVEST.

Cet accord a été appliqué pour la 1ère fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 et clos le 31 décembre 2019. La participation au titre de l'exercice 2019 a été calculée et répartie entre les salariés de la société.

Versement au 31/12/2020	23 999,03 € (sans forfait social de 20%).
Versement au 31/12/2021	10 251,78 € (sans forfait social de 20%).

Existence de deux articles 39 :

- le premier souscrit auprès de GENERALI concerne le niveau VIII. Sont concernés : Messieurs François RIEU et Christophe BRUNO
- le second auprès de AVIVA (souscription en 2015) concerne les cadres.

Modification du plan d'amortissement des constructions des SCI.

Compte tenu de l'utilisation pratiquée des bâtiments industriels, il a été décidé de réduire le plan d'amortissement des constructions initialement retenu sur 30 ans à 20 ans (sauf bâtiment MAINGUY de la SCI du Golf et le bâtiment détenu par la SCI du Lugan où la durée retenue est de 15 ans) aussi bien sur le plan comptable que sur le plan fiscal.

Cette modification a été appliqué au cours de l'année 2020 pour la première fois.



Faits caractéristiques



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 491 913	1 610 616	1 691 226	15 411 303
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 491 913	1 610 616	1 691 226	15 411 303
ACTIF IMMOBILISE	15 491 913	1 610 616	1 691 226	15 411 303



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals
 donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	2	100,00	66	66			2	2	
SCI DU LUGAN 33	1	12	100,00	1	1			218	12	
SCI LA PRADE	1	7	100,00	1	1			50	7	
SCI L'ARBALESTRIER	100	24	100,00	100	100			59	24	
SCI LE LIBRAIRE	40	25	100,00	40	40			65	25	
SARL TRAPY SOLAR	1		100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	16 634	100,00	1 000	1 000			37 800	1 675	
SCI LE BUCH 33	1	44	100,00	1	1			83	44	
SCI BALMA 31	1	38	100,00	1	1			100	38	
SCI DU GOLF	1	167	100,00	1	1			289	167	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	22	100,00	100	100			75	22	
SCI ARAGO 33	1	39	100,00	1	1			100	39	
SAS SODITELEM	1 020	2 441	100,00	1 020	1 020			8 344	126	
SCI BROVAL	1	26	100,00	1	1			85	26	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	23	100,00	1	1			80	23	
SCI DU CANAL	8	29	100,00	8	8			70	29	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Les parts des SCI qui étaient détenues en usufruit ont fait l'objet d'un rachat total le 03/12/2015. Trapy Invest détient désormais 100% des SCI.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 768 528 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 680 973		3 680 973
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 568	2 568	
Autres	83 605	83 605	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 382	1 382	
Total	3 768 528	87 554	3 680 973
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 898 698,00 euros décomposé en 898 698 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 10/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	848 481
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	848 481
Affectations aux réserves	728 481
Distributions	120 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	848 481

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	898 698				898 698
Réserve légale	89 870				89 870
Réserves générales	4 371 064	728 481	728 481		5 099 545
Résultat de l'exercice	848 481	-848 481	502 338	848 481	502 338
<i>Dividendes</i>		120 000			
Total Capitaux Propres	6 208 113		1 230 818	848 481	6 590 450



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 542 257 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 596 793	864 799	1 731 994	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 109	17 109		
Dettes fiscales et sociales	165 069	165 069		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 763 287	6 763 287		
Produits constatés d'avance				
Total	9 542 257	7 810 263	1 731 994	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	858 551			
(**) Dont envers les associés	6 763 287			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 736 136 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 019
INT.COURUS SUR EMPRUNTS	1 380
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	16 110
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	9 257
CH. SOCIALES S/PROV CONGES PAYES	8 312
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	6 042
TAXES/SALAIRES	2 954
Total	57 074



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 382		
Total	1 382		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	806 500		806 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	806 500		806 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Notes sur le compte de résultat

Résultat financier		
	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	604 274	908 216
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41 926	39 978
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	646 200	948 194
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	94 727	90 674
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	94 727	90 674
Résultat financier	551 473	857 521



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	4	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole- emprunt 320 000 €</i>	320 000
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole-emprunt 800 000 €</i>	800 000
Avals et cautions	1 120 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement Actions SAS SODITELEM</i>	3 000 000
<i>Nantissement Actions SAS TRAPY PRO</i>	3 000 000
Autres engagements donnés	6 000 000
Total	7 120 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 68 009 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014 (à l'origine GENERALI). Au 31 décembre 2021, il est évalué à 21 029,73 €.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'AVIVA (uniquement IFC). Au 31 décembre 2021, il est évalué à 52 027,44 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué au 31/12/2021. En effet, les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été soucrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Aucun versement n'a été effectué au cours de l'exercice. Le contrat est évalué à 99 583,35 € au 31 décembre 2021.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 12 000 euros

TRAPY INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 898 698 euros
Siège social : Boulevard de l'Industrie - ZAE de Saltgourde
24430 MARSAC SUR L'ISLE
507 467 157 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 502 337 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 601 882 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 120 000 euros,
Soit un dividende de 0,1335 euro par action,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 120 000 euros,
Soit un dividende de 0,1335 euro par action,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2018 : NEANT

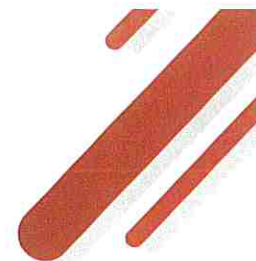
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022

3	voix pour
/	voix contre
/	Abstention(s)

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

Certifiée conforme
La Présidente
Karine SIMON





Cré@vallée Nord - 371, boulevard des Saveurs
CS30001 - 24059 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 08 88 88
Email : hoche@hoche.com

www.hoche.com

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***
Exercice 2021

TRAPY INVEST
Exercice clos le 31 Décembre 2021

Ce rapport contient 23 pages

6, rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05 57 54 33 70

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04 73 92 54 47

40, rue Lauriston - 75116 PARIS
Tél. : 05.53.08.88.88

TRAPY INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 898.698 Euros
Siège social : Boulevard de l'Industrie, ZAE Saltgourde, 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
RCS PERIGUEUX 507 467 157

Mesdames et Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRAPY INVEST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes» relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 11.7 M€ euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la valorisation de l'actif net de la filiale et les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de la méthodologie adoptée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 10 Juin 2022

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT



Catalyne BOUTY
Associée



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 730 330		11 730 330	11 730 330
Créances rattachées aux participations	3 680 973		3 680 973	3 761 584
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 411 303		15 411 303	15 491 913
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 568		2 568	3 840
Autres créances	83 605		83 605	119 621
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	149 900		149 900	149 900
Disponibilités	483 950		483 950	314 409
Charges constatées d'avance (3)	1 382		1 382	1 382
TOTAL ACTIF CIRCULANT	721 404		721 404	589 152
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 132 707		16 132 707	16 081 065
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	898 698	898 698
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	89 870	89 870
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 099 545	4 371 064
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	502 338	848 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 590 450	6 208 113
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 596 793	3 455 722
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 763 287	6 289 914
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 109	20 555
Dettes fiscales et sociales	165 069	105 754
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 008
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 542 257	9 872 952
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 132 707	16 081 065
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 731 994	2 595 413
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 810 263	7 277 540
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	806 500		806 500	806 500
Chiffre d'affaires net	806 500		806 500	806 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			23 703	20 034
Autres produits				8
Total produits d'exploitation (I)			830 203	826 541
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			874	1 044
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			110 141	97 972
Impôts, taxes et versements assimilés			40 978	57 009
Salaires et traitements			383 333	308 706
Charges sociales			209 921	148 487
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				2
Total charges d'exploitation (II)			745 247	613 221
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			84 956	213 321
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			604 274	908 216
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			41 926	39 978
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			646 200	948 194
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			94 727	90 674
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			94 727	90 674
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			551 473	857 521
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			636 429	1 070 841

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6	1 307
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	6	1 307
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2	2
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2	2
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4	1 305
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 252	23 999
Impôts sur les bénéfices (X)	123 843	199 666
Total des produits (I+III+V+VII)	1 476 409	1 776 042
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	974 072	927 562
BENEFICE OU PERTE	502 338	848 481
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 16 132 707 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 502 338 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,9 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH-TF 00-02 - Méthode ANC 2021

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Honoraires des commissaires aux comptes :

Au titre de l'exercice 2021, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 4 300 € (Cabinet Hoche à hauteur de 4 300€). Il concerne les missions de contrôle légal sur les comptes annuels.

Transaction avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées réalisées au cours de l'exercice ont été conclues aux conditions normales de marché. De ce fait, aucune information n'est communiquée.

Informations sur les postes concernant les entreprises liées et les participations :

Seuls les postes mouvementés sont présentés.

Créances rattachées à des participations	3 680 973 €
Produits de participations	604 273 €
Autres produits financiers	41 926 €
Charges financières	76 074 €

Participations des salariés

L'accord de participation, au niveau du groupe TRAPY a été dénoncé le 28 juin 2019, par l'établissement de l'avenant 2019-01.

Un nouvel accord de participation a été conclu le 28 juin 2019 pour la société TRAPY INVEST.

Cet accord a été appliqué pour la 1ère fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 et clos le 31 décembre 2019. La participation au titre de l'exercice 2019 a été calculée et répartie entre les salariés de la société.

Versement au 31/12/2020	23 999,03 € (sans forfait social de 20%).
Versement au 31/12/2021	10 251,78 € (sans forfait social de 20%).

Existence de deux articles 39 :

- le premier souscrit auprès de GENERALI concerne le niveau VIII. Sont concernés : Messieurs François RIEU et Christophe BRUNO
- le second auprès de AVIVA (souscription en 2015) concerne les cadres.

Modification du plan d'amortissement des constructions des SCI.

Compte tenu de l'utilisation pratiquée des bâtiments industriels, il a été décidé de réduire le plan d'amortissement des constructions initialement retenu sur 30 ans à 20 ans (sauf bâtiment MAINGUY de la SCI du Golf et le bâtiment détenu par la SCI du Lugan où la durée retenue est de 15 ans) aussi bien sur le plan comptable que sur le plan fiscal.

Cette modification a été appliqué au cours de l'année 2020 pour la première fois.

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Faits caractéristiques

Documents visés par le
Commissaire aux comptes





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	15 491 913	1 610 616	1 691 226	15 411 303
Immobilisations financières	15 491 913	1 610 616	1 691 226	15 411 303
ACTIF IMMOBILISE	15 491 913	1 610 616	1 691 226	15 411 303

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	2	100,00	66	66			2	2	
SCI DU LUGAN 33	1	12	100,00	1	1			218	12	
SCI LA PRADE	1	7	100,00	1	1			50	7	
SCI L'ARBALESTRIER	100	24	100,00	100	100			59	24	
SCI LE LIBRAIRE	40	25	100,00	40	40			65	25	
SARL TRAPY SOLAR	1		100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	16 634	100,00	1 000	1 000			37 800	1 675	
SCI LE BUCH 33	1	44	100,00	1	1			83	44	
SCI BALMA 31	1	38	100,00	1	1			100	38	
SCI DU GOLF	1	167	100,00	1	1			289	167	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	22	100,00	100	100			75	22	
SCI ARAGO 33	1	39	100,00	1	1			100	39	
SAS SODITELEM	1 020	2 441	100,00	1 020	1 020			8 344	126	
SCI BROVAL	1	26	100,00	1	1			85	26	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	23	100,00	1	1			80	23	
SCI DU CANAL	8	29	100,00	8	8			70	29	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Les parts des SCI qui étaient détenues en usufruit ont fait l'objet d'un rachat total le 03/12/2015. Trapy Invest détient désormais 100% des SCI.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 768 528 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 680 973		3 680 973
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 568	2 568	
Autres	83 605	83 605	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 382	1 382	
Total	3 768 528	87 554	3 680 973
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 898 698,00 euros décomposé en 898 698 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 10/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	848 481
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	848 481
Affectations aux réserves	728 481
Distributions	120 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	848 481

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	898 698				898 698
Réserve légale	89 870				89 870
Réserves générales	4 371 064	728 481	728 481		5 099 545
Résultat de l'exercice	848 481	-848 481	502 338	848 481	502 338
<i>Dividendes</i>		120 000			
Total Capitaux Propres	6 208 113		1 230 818	848 481	6 590 450

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 542 257 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 596 793	864 799	1 731 994	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 109	17 109		
Dettes fiscales et sociales	165 069	165 069		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 763 287	6 763 287		
Produits constatés d'avance				
Total	9 542 257	7 810 263	1 731 994	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	858 551			
(**) Dont envers les associés	6 763 287			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 736 136 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 019
INT.COURUS SUR EMPRUNTS	1 380
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	16 110
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	9 257
CH. SOCIALES S/PROV CONGES PAYES	8 312
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	6 042
TAXES/SALAIRES	2 954
Total	57 074

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 382		
Total	1 382		

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	806 500		806 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	806 500		806 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	604 274	908 216
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41 926	39 978
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	646 200	948 194
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	94 727	90 674
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	94 727	90 674
Résultat financier	551 473	857 521

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	4	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole- emprunt 320 000 €</i>	320 000
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole-emprunt 800 000 €</i>	800 000
Avals et cautions	1 120 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement Actions SAS SODITELEM</i>	3 000 000
<i>Nantissement Actions SAS TRAPY PRO</i>	3 000 000
Autres engagements donnés	6 000 000
Total	7 120 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 68 009 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014 (à l'origine GENERALI). Au 31 décembre 2021, il est évalué à 21 029,73 €.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'AVIVA (uniquement IFC). Au 31 décembre 2021, il est évalué à 52 027,44 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué au 31/12/2021. En effet, les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été souscrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Aucun versement n'a été effectué au cours de l'exercice. Le contrat est évalué à 99 583,35 € au 31 décembre 2021.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 12 000 euros

Documents visés par le
Commissaire aux comptes